

COLLOQUE ORGANISÉ DANS LE CADRE DU PROJET ANR ISOVOTE
(PROJET ANR-21-CE41-0008, ISOVOTE 2021-2025)
AVEC LE SOUTIEN DE LA MSH LORRAINE, DE LA FDSEG, DU BETA ET DE L'IRENEE



Délibérations et décisions au sein du Conseil constitutionnel français : approches interdisciplinaires

Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy, Amphithéâtre AR 06



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
<https://urlz.fr/sm9g>

LIEN DE CONNEXION. LE COLLOQUE PEUT ÊTRE SUIVI À DISTANCE

<https://urlz.fr/sm9x>



Jeudi 10 octobre 2024

DÉLIBÉRER AU SEIN DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Mathieu Disant
Yasmina Bouteraa
Stéphane Cottin
Antoine Pouzet
Olivier Schrameck
Samuel Ferey

Vendredi 11 octobre 2024

ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS JURIDIQUES
ET SCIENCES SOCIALES : VERS DE NOUVELLES ALLIANCES ?

Philippe Urfalino
Sam Couqueberg
Samuel Ferey
Nicolas Camilotto
Youssef Kejji
Maxime Amblard

PROGRAMME

Jeudi 10 octobre DÉLIBÉRER AU SEIN DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Café - Accueil : 9h-9h30

9h30-9h45 : Mot de bienvenue par **M. le doyen Gartner** et présentation du colloque.

9h45-10h45. Conférence plénière. « Le processus décisionnel devant le Conseil constitutionnel » par **Mathieu Disant**, professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

10h45-11h00. Pause

11h00-12h00. « Les procès-verbaux des séances du Conseil : archéologie d'un matériau historique exceptionnel » par **Yasmina Bouteraa**, greffière en chef du Conseil constitutionnel et **Stéphane Cottin**, chef du service de la documentation et de l'aide à l'instruction du Conseil constitutionnel.

12h00-13h30 : Déjeuner

13h45-14h30. « L'obligation comportementale des juges constitutionnels vue par le prisme des procès-verbaux des délibérations du Conseil constitutionnel français », par **Antoine Pouzet**, post-doctorant à l'Université de Lorraine.

14h30-16h00. Le Conseil constitutionnel vu par ses acteurs : entretien avec **Olivier Schrameck**, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel

Modérateur : **Samuel Ferey**, professeur à l'Université de Lorraine.

16h00-16h30. Pause

16h45-17h45. Assemblée générale du projet Isovote.

18h00-19h00. « Zone de Transit » : mise en voix d'une délibération du Conseil constitutionnel adaptée et jouée par les étudiants de la Faculté en hommage à **Robert Badinter**.

19h00-20h00. Cocktail

Vendredi 11 octobre ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS JURIDIQUES ET SCIENCES SOCIALES : VERS DE NOUVELLES ALLIANCES ?

9h30-10h45. Conférence plénière. « La décision collective sous contrainte d'argumentation » par **Philippe Urfalino**, directeur d'études EHESS et directeur de recherche CNRS, Paris.

10h45-11h00. Pause

11h00-11h45. « La composition du Conseil constitutionnel vu par les historiens : que nous apporte l'approche prosopographique ? » par **Sam Couqueberg**, doctorant en histoire contemporaine à l'Université de Lorraine.

11h45-12h30. « Est-on vraiment plus sage lorsque l'on décide à plusieurs ?

Votes, conflits et paradoxes de vote devant le Conseil constitutionnel français », par **Samuel Ferey**, professeur à l'Université de Lorraine.

12h30-14h00. Déjeuner

14h00-15h30. Table ronde. « Intelligence artificielle et traitement de corpus en sciences humaines et sociales : vers une révolution des pratiques scientifiques ? », en présence de **Nicolas Camilotto** (Université de Nice), **Samuel Ferey** (Université de Lorraine), **Youssef Kejji** (Université de Lorraine), **Maxime Amblard** (Université de Lorraine).

Modérateur : **Mathieu Disant**, professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

15h30-16h00. Discussion générale et mots de conclusion.

16h00. Fin des travaux